

Directives Play! Pokémon concernant l'habillement et les costumes

VERSION FRANÇAISE

Dernière mise à jour : le 17 Mars 2025

Table des matières

Sommaire

1	Introduction	2
2	Tenue vestimentaire	2
2.1	Tenue exigée.....	2
2.2	Directives vestimentaires	3
2.2.1	Symboles	3
2.2.2	Violence et contenu à caractère sexuel	3
2.2.3	Utilisation de personnages Pokémon	3
2.2.4	Tenue lors d'un stream	3
3	Hygiène et santé	4
4	Cosplay	4
4.1	Exigences relatives au cosplay.....	4
4.1.1	Directives générales du cosplay	4
4.2	Opportunités de cosplay	5
5	Non-respect des règles	5
5.1	Sanction disciplinaire après l'évènement.....	6

1 Introduction

Les événements Play! Pokémon sont pour tout le monde ! La sécurité et le confort sont essentiels au succès de tout événement Play! Pokémon.

Avec l'expansion du programme Play! Pokémon, nous pensons sincèrement que les personnes présentes doivent pouvoir s'exprimer à travers un style personnel et des costumes créatifs. Cependant, pour la sécurité et le confort de chaque personne, certains paramètres concernant l'habillement et les costumes (cosplay) s'imposent. Ce document décrit les exigences à respecter en matière d'habillement et de costume lorsqu'on assiste aux événements Play! Pokémon.

Ces directives concernent les événements Play! Pokémon des Championnats (Régionaux et au-delà). Les Ligues locales peuvent aussi utiliser ces directives pour leurs événements Play! Pokémon si c'est leur choix, mais notez que les Ligues sont responsables de toutes les autres règles et directives indiquées par le programme.

Si ces règles et directives ne sont pas suivies, le personnel peut être amené à demander un changement de vêtements, d'hygiène ou de costume. Le refus de se conformer aux demandes du personnel peut entraîner l'expulsion du tournoi, du lieu de l'événement ou de l'animation. En cas d'infraction grave à nos règles, l'expulsion immédiate des lieux d'événements et d'animations peut être demandée. Cela peut entraîner une sanction disciplinaire après l'événement.

Dans l'éventualité d'une expulsion des lieux d'événements ou d'animations, tout badge d'entrée à l'événement Play! Pokémon est annulé (sans remboursement) et doit être rendu au personnel. Refuser l'annulation de son badge peut entraîner une sanction disciplinaire plus forte après l'événement, comme une suspension du programme Play! Pokémon.

2 Tenue vestimentaire

Play! Pokémon accueille des personnes venues d'horizons et de pays divers dans le monde entier pour participer à une compétition ou la regarder. Les personnes concurrentes ou spectatrices doivent aborder les événements Play! Pokémon avec un esprit ouvert et comprendre que leur style personnel et leur choix de vêtements peut affecter les personnes autour d'elles. En gardant à l'esprit cette dimension internationale, la section qui suit détaille les exigences et directives concernant l'habillement lors de nos événements.

2.1 Tenue exigée

Toutes les personnes assistant à des événements Play! Pokémon doivent adhérer aux critères ci-dessous.

- Se conformer à toute loi ou à tout règlement local publié applicable.
- Porter des chaussures dans et autour des lieux d'événements et d'animations.
 - Cela comprend entre autres les chaussures fermées, les sandales ou les chaussons. Marcher pieds nus est interdit.
- Porter des vêtements couvrant la poitrine et le postérieur.

- La nudité partielle ou complète est interdite.
- Il n'est pas permis de porter des accessoires suggérant une nudité partielle ou totale.
- La tenue vestimentaire doit être adaptée à un environnement de tournoi accueillant des personnes de tous âges.

2.2 Directives vestimentaires

Les directives suivantes donnent des instructions ou apportent des clarifications à la sous-section 2.1 de ce document. Les personnes organisatrices de tournois peuvent prendre une décision finale quant aux directives suivantes lorsqu'il est demandé aux personnes participant à des événements Play! Pokémon soit de changer de tenue soit de confirmer leur retrait des événements et animations.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut changer à la seule discrétion du programme Play! Pokémon et de The Pokémon Company International (TPCi). Les tatouages visibles qui peuvent être considérés comme inappropriés, selon les directives ci-dessous, ne sont pas autorisés et il peut être demandé de les couvrir pendant l'évènement.

Le programme Play! Pokémon utilise les informations présentes dans notre Politique d'inclusion et nos Normes de comportement comme base de mesure de nos directives vestimentaires. Nous vous suggérons fortement de lire les informations contenues dans ces documents.

2.2.1 Symboles

- Pas de symboles haineux ou de symboles reflétant des préjugés.
 - Cela inclut les symboles satiriques ou une utilisation satirique de symboles de haine.
- Pas de symbolique sexuelle implicite ou explicite.
- Pas de symboles en rapport avec la drogue ou représentant des objets impliqués dans la consommation de drogue.
- Pas de références manifestes à l'alcool ou à l'ivresse.

2.2.2 Violence et contenu à caractère sexuel

- Pas d'actes de violence manifeste ou implicite.
- Pas de vêtements représentant le sang.
- Pas de représentations de sexe, d'actes à caractère sexuel ou de contenu à caractère sexuel explicite.

2.2.3 Utilisation de personnages Pokémon

- Il est interdit de porter des vêtements ou accessoires vestimentaires représentant des personnages Pokémon dans l'une des situations interdites ci-dessus.
 - Porter un tel vêtement constitue une infraction flagrante à nos standards et est un motif d'exclusion immédiate des lieux.

2.2.4 Tenue lors d'un stream

- Si on vous sélectionne pour participer à un stream, vous devez respecter toutes les règles ou directives supplémentaires qui vous sont communiquées par le personnel du stream.
 - Par exemple, on peut vous demander de vous changer pour porter un t-shirt approuvé si un logo ou une image spécifiques ne sont pas approuvés.

3 Hygiène et santé

Nos tournois ont lieu dans des espaces partagés et pour cette raison, nous attendons de chaque personne qu'elle suive les règles d'hygiène de base lorsqu'elle participe à des événements. Veuillez penser au confort et à la sécurité des autres personnes concurrentes ou spectatrices, et du personnel lorsque vous assistez à des événements Play! Pokémon.

Si vous présentez les symptômes d'une maladie, nous vous recommandons de ne pas assister à l'événement pour la santé des autres personnes participantes. Nous vous recommandons également de vous laver les mains fréquemment et pendant au moins 20 secondes à chaque fois.

Si votre hygiène n'est pas adaptée à une situation de tournoi pour des participantes et participants de tous âges, on peut vous demander d'y remédier pour continuer à y assister.

4 Cosplay

Le cosplay (contraction de costume play) est une forme de participation à un événement dans laquelle les personnes portent des costumes inspirés de médias. Ces costumes peuvent reproduire entièrement ou s'inspirer de personnages ou d'éléments du média choisi. Le programme Play! Pokémon permet aux personnes présentes de participer au cosplay lors de nos événements.

Tout le monde peut se costumer aux événements Play! Pokémon, mais certaines animations programmées peuvent avoir des règles supplémentaires. Les événements comme le défilé de cosplays, pour lequel la participation est soumise à l'acceptation de votre candidature, sont soumis à des règles et directives supplémentaires. Les règles et directives complètes (en anglais) du défilé de cosplays sont accessibles [en cliquant ici](#). Tout comme pour les vêtements standards, les règles et directives doivent être respectées lorsque vous vous costumez lors des événements Play! Pokémon.

4.1 Exigences relatives au cosplay

Selon nous, tout le monde peut se costumer ! Pour garantir que toutes les personnes présentes aient la meilleure expérience possible, nous avons mis en place des règles et des directives concernant les costumes portés dans les zones des événements officiels (les zones où le badge est nécessaire).

Nous vous rappelons également que certains événements, comme le défilé de cosplays, peuvent être soumis à des règles supplémentaires. Si vous posez votre candidature et qu'elle est acceptée dans ce type d'événement, assurez-vous de suivre les règles supplémentaires.

4.1.1 Directives générales du cosplay

- Les costumes doivent être inspirés par ou être en rapport avec la franchise Pokémon.
- Les personnes participantes doivent suivre toutes les règles et directives de la section 2 de ce document (« Tenue vestimentaire »).
- Les armes, y compris en mousse, ne sont pas autorisées aux événements Play! Pokémon.

- Si le costume comporte des accessoires, ceux-ci ne doivent pas être tranchants ou fonctionnels (par exemple, faits de métal).
- Les costumes ne doivent pas entraver ou perturber le déroulement du tournoi. C'est le cas notamment des costumes trop larges ou hauts, ou qui nécessitent une aide pour le déplacement ou le fonctionnement.
- Le maquillage doit être dans un contenant fermé afin qu'il ne se répande pas sur d'autres personnes.
- Les masques intégraux ou les accessoires recouvrant le visage ne doivent pas être portés pendant les événements Play! Pokémon.
 - Comme indiqué dans la sous-section 3.2, les masques médicaux sont autorisés pour des raisons de santé.
- Les costumes ne doivent pas utiliser de pyrotechnie, de laser ou d'élément susceptible de laisser des débris, comme des confettis ou des paillettes.

Les personnes organisatrices de tournois peuvent déterminer si un costume ne suit pas les règles ci-dessus, entrave ou perturbe le déroulement du tournoi, ou encore ne suit pas les règles et directives de Play! Pokémon. Si on demande à une personne de changer de costume ou de le retirer, il est de sa responsabilité d'obéir au personnel du tournoi. Si le costume ne tient pas dans un sac et nécessite l'utilisation d'une valise ou d'un autre appareil de transport, il devra être retiré des lieux pour que la personne puisse continuer à participer à l'évènement.

Les individus assistant à l'évènement sont responsables des dégâts provoqués par leurs costumes, leur maquillage ou leur démaquillant, même si ces personnes ont reçu des allocations de voyage du programme Play! Pokémon et bénéficient d'hôtels ou de logements financés.

4.2 Opportunités de cosplay

Play! Pokémon offre plusieurs opportunités de se costumer dans nos événements les plus importants, comme les Championnats Internationaux et nos Championnats du Monde. Chacune de ces opportunités a son propre ensemble de règles et de conditions pour les costumes. Si vous cherchez à participer à un défilé, consultez les informations correspondant à cet événement précis pour plus de détails.

5 Non-respect des règles

Comme nous l'avons indiqué, les personnes organisatrices de tournois et celles qui représentent TPCi sont à même de déterminer si la tenue, l'hygiène ou le costume d'une personne ne respectent pas les exigences et directives de ce document.

Si un ou une membre du personnel vous demande un changement ou une légère modification de votre tenue, hygiène ou costume, il est de votre responsabilité de vous y plier. Si vous revenez sur le lieu de l'évènement en respectant les spécifications du personnel, vous pouvez continuer à participer à l'évènement.

En cas d'infractions répétées à ces directives ou à celles d'un autre tournoi, ou de refus de vous conformer aux instructions du personnel du tournoi, vous vous exposez à une expulsion du lieu et à l'annulation de votre badge (sans remboursement).

Si un ou une membre du personnel détermine que le non-respect d'une règle est une infraction grave à nos règles et directives, vous risquez l'expulsion du lieu, et votre badge doit être annulé (sans remboursement) et rendu au personnel, sans possibilité de changement.

5.1 Sanction disciplinaire après l'évènement

Toute infraction peut être signalée au programme Play! Pokémon pour un examen plus approfondi. Suivant l'incident et sa gravité, le programme Play! Pokémon peut infliger une sanction disciplinaire à votre compte après l'évènement, pouvant aller jusqu'à une suspension des évènements Play! Pokémon.

6 Résumé des modifications

Date de la version précédente :

Date de la version actuelle : le 17 Mars 2025

1 Introduction		
Section	Page	Modification

2 Tenue vestimentaire		
Section	Page	Modification

3 Hygiène et santé		
Section	Page	Modification

4 Cosplay		
Section	Page	Modification

5 Non-respect des règles		
Section	Page	Modification